



Grand Régional de Tourisme Équestre des Pays de la Loire

REGLEMENT des DEFIS

Le Grand régional de tourisme équestre est une animation de promotion et d'incitation au voyage à cheval. Il a pour but de manifester l'attachement des cavaliers au Tourisme Équestre, de faire connaître la richesse des Pays de la Loire et de provoquer des rencontres entre participants venant de tous les départements de la région et d'ailleurs. Il est géré par le CRTE Pays de la Loire et les CDTE de la région. A chaque étape, un défi est organisé. Le défi de l'étape permet à chaque participant de gagner des points.

Les défis du GRTE sont ouverts à tous dans les conditions ci-après :

A chaque étape, le défi préparé par l'organisateur permet de gagner 60 points. La première partie est notée sur 30 points et consiste soit en un questionnaire sur le patrimoine, la nature ou divers thèmes locaux. La deuxième partie, aussi notée sur 30, est une question subsidiaire.

Le participant ayant obtenu le plus de points sur 60 remporte le défi de l'étape. En 2019, un bon d'achat de 400 euros chez PADD est mis en jeu à chaque étape.

A chaque étape, on additionne les points des étapes successives. Celui qui aura participé aux 5 étapes et qui aura le meilleur score sur 300 points (5 x 60 pts) se verra remettre une selle « Marathipo » Gaston Mercier.

En cas d'ex-aequo, un tirage au sort sera effectué.

Le fait de participer au Grand Régional de Tourisme Équestre implique l'acceptation du présent règlement et de l'exploitation photographique de clichés pris à l'occasion de l'événement.

